

Monsieur Bernard CAZENEUVE

Ministre de l'Intérieur
Place BEAUVAU
75800 PARIS

Nos réf. : YK/IR - 1

LE SECRETAIRE GENERAL
Branche « Services Publics »

Paris, le 5 janvier 2016

COURRIER RECOMMANDE A/R.

OBJET : PREAVIS DE GREVE POUR LE MARDI 26 JANVIER 2016

Monsieur le Ministre,

Conformément aux dispositions prévues par la loi du 13 juillet 1983 et aux articles L 2512-1, L 2512-5 du Code du Travail relatifs aux modalités de grève dans les services publics, je vous informe de la décision prise par la FEDERATION FORCE OUVRIERE DES PERSONNELS DES SERVICES PUBLICS ET DES SERVICES DE SANTE de s'associer à l'initiative prise par l'UIAFP-FO en déposant un préavis de grève inter fonctions publiques pour le mardi 26 janvier 2016.

Il couvrira les **personnels et agents de la fonction publique territoriale relevant de notre fédération.**

Cette journée portera sur les revendications suivantes :

✚ **Rémunérations :**

- Arrêt du gel et augmentation de 8 % de la valeur du point d'indice ;
- Attribution de 50 points d'indice uniformes pour tous ;
- Revalorisation des pensions.

✚ **Carrières :**

- Rétablissement de la durée minimum pour la prise d'échelon ;
- Revalorisation significative des ratios promus/promouvables, première étape vers un déroulement de carrière linéaire.

✚ **Effectifs/conditions de travail :**

- Arrêt des suppressions de postes ;
- Création des emplois statutaires nécessaires aux collectivités et établissements de la fonction publique hospitalière pour l'accomplissement de leurs missions de service public.

✚ **Service public :**

- Arrêt des baisses budgétaires initiées par la politique d'austérité, le Pacte de responsabilité et la baisse des finances publiques ;
- Abandon des contre-réformes territoriales et hospitalières.

Afin de permettre aux personnels et agents de la fonction publique territoriale relevant de notre fédération de participer ou de se joindre aux mouvements et actions décidés, la fédération dépose un préavis de grève destiné à couvrir leurs absences pour la période du lundi 25 janvier 2016 à 20 heures au mercredi 27 janvier 2016 à 8 heures.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de notre considération distinguée.

Yves KOTTELAT

